

Sommaire

CAHIERS FRANÇAIS

Directeur de la publication
Bertrand Munch

Équipe de rédaction

Markus Gabel
(rédacteur en chef)
Anne Biet-Coltelloni,
François Guérard, Sophie Unvois
(analystes-rédacteurs)
Jean-Claude Bocquet
(secrétaire de rédaction)
Martine Paradis
(secrétaire)

Conception graphique
Bernard Vaneville

Illustration
Manuel Gracia

Édition
Carine Sabbagh

Promotion
Hanane Alami

Avertissement au lecteur

Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs. Ces articles ne peuvent être reproduits sans autorisation. Celle-ci doit être demandée à La Direction de l'information légale et administrative
26, rue Desaix
75727 Paris Cedex 15
ou
droits-autorisation@ladocumentationfrancaise.fr

© Direction de l'information
légale et administrative, Paris 2017

En application de la loi du 11 mars 1957 (art.41) et du code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992, toute reproduction partielle ou totale à usage collectif de la présente publication est strictement interdite sans autorisation expresse de l'éditeur. Il est rappelé à cet égard que l'usage abusif et collectif de la photocopie met en danger l'équilibre économique des circuits du livre.

DOSSIER

1 ÉDITORIAL

par Markus Gabel

2 Quelles politiques économiques pour relancer la croissance ?

Jérôme Creel

8 Les voies de la prospérité : le salaire, la rente ou la concurrence ?

Frédéric Marty

15 Maîtriser l'endettement

Gilbert Orsoni

23 Inégalités de revenus et de patrimoine : l'envolée récente des très hauts patrimoines et revenus

Bertrand Garbinti
et Jonathan Goupille-Lebret

31 Quels impôts aujourd'hui pour les riches ?

Laurent Simula

39 Comment mesurer le bien-être et la prospérité ?

Éloi Laurent

45 Le renouveau de la philanthropie

Annick Steta

51 Prospérité : *common law* ou droit civil ?

Bruno Deffains

58 Concilier prospérité, richesse et soutenabilité : où en est la France ?

Sylvie Fauchoux et Martin O'Connor

66 La mondialisation a-t-elle enrichi tout le monde ?

Alexandra Estiot

74 Infographie :

Les objectifs des Nations unies pour le développement

DÉBAT

76 Faut-il autoriser les « statistiques ethniques » ?

76 1. Statistiques ethniques, les raisons d'une réticence française à leur utilisation systématique
Serge Slama

81 2. Les statistiques ethniques : un problème mais quelles solutions ?

Patrick Simon

LE POINT SUR

86 L'industrie française de défense : dynamiques et défis

Hélène Masson

POLITIQUES PUBLIQUES

95 Taille des classes et réussite scolaire

Adrien Bouguen, Julien Grenet
et Marc Gurgand

BIBLIOTHÈQUE

100 Pierre Veltz, *La société hyper-industrielle. Le nouveau capitalisme productif*

Présenté par Antoine Saint-Denis

RICHESSE ET PROSPÉRITÉ : QUELS CONCEPTS, QUELS MOYENS ?

Il est aujourd'hui largement admis que le produit intérieur brut n'est qu'une facette parmi d'autres de la richesse d'un pays. En effet, la prospérité est désormais envisagée de manière plus approfondie : elle dépasse l'aspect économique et relève d'une conception plus large quant à son contenu et à son inscription dans le temps. Néanmoins, sans croissance la quête de richesse et de prospérité demeure vaine.

La période de 2007 à 2016 a été marquée par la récession et la crise : crise financière d'abord, crise des finances publiques ensuite avec notamment celle de la dette souveraine en Europe, crise du travail avec un chômage très élevé et, enfin, crise de notre modèle de croissance. La seule confiance en la cyclicité de l'activité économique sera insuffisante pour satisfaire les aspirations des citoyens à une vie meilleure, à une absence de chômage et un niveau décent de richesse, ainsi que pour garantir la soutenabilité de la dette publique ou la préservation de la biosphère.

Pour retrouver une croissance soutenable, les politiques de stabilisation macroéconomique, certes nécessaires, ne sont pas suffisantes. Elles doivent être complétées par des réformes structurelles, imposant de faire des choix responsables, y compris en termes de dépenses et de dette publique. *In fine*, seule la concurrence peut contraindre les firmes à gagner en compétitivité, à redistribuer leurs rentes et ainsi à libérer la voie à la prospérité.

Cependant, on peut douter que la prospérité soit durable si elle n'est pas davantage partagée entre les citoyens. Ainsi, en France, quoique de manière moins aiguë qu'aux Etats-Unis, les inégalités ont tendance à réaugmenter depuis le milieu des années 1980 avec notamment l'envolée des très hauts revenus du travail. L'instrument disponible pour les réduire est l'impôt, mais il n'existe actuellement aucune réponse simple et évidente, qui soit à la fois efficace et juste, au sujet de la taxation de la richesse et des hauts revenus. La philanthropie, elle, peut constituer parfois un moyen d'action sociale non négligeable. Malgré un cadre juridique et fiscal favorable dans l'Hexagone, elle demeure moins répandue en France qu'aux États-Unis ou dans d'autres pays européens.

Si la mondialisation a eu un effet très notable pour faire reculer la grande pauvreté dans le monde, elle n'a pas été bénéfique pour tous de la même manière. Néanmoins, elle nous montre tous les jours que la lutte en faveur de la préservation des ressources naturelles ne peut guère être gagnée sans un minimum de coordination internationale. Cette dernière implique aussi un consensus au sujet des indicateurs de bien-être afin que la prospérité des générations suivantes soit vraiment au centre des préoccupations pour un développement soutenable.

Markus Gabel

QUELLES POLITIQUES ÉCONOMIQUES POUR RELANCER LA CROISSANCE ?

Jérôme Creel

Directeur du Département des études, Sciences Po, OFCE, Paris et professeur associé à ESCP Europe

Les autorités publiques disposent de plusieurs instruments pour mettre en place des politiques favorables à la création de richesses et à la prospérité. Mais de quelle prospérité parlons-nous ? S'agit-il de la seule croissance, pour laquelle les politiques budgétaire, monétaire et fiscale offrent de puissants leviers pour relancer l'économie ? Ces politiques de stabilisation macroéconomique ne sont bénéfiques à plus long terme qu'à condition de prendre en compte le risque inflationniste et le risque de défaut, comme le montre Jérôme Creel qui souligne qu'elles doivent être complétées par des réformes structurelles (sur le marché du travail, des biens et services, etc.). Ou bien s'agit-il de s'assurer d'une croissance soutenable, sur les plans environnementaux et sociaux ? À cette fin, on mobilisera plus particulièrement les politiques publiques, fiscales et d'investissements dits d'avenir, pour améliorer le bien-être et accélérer la transition écologique.

C. F.

Les politiques économiques pour relancer la croissance

Les politiques économiques à mener pour favoriser une croissance forte et non inflationniste renvoient au cadre macroéconomique usuel. Celui-ci présuppose que l'indicateur de performance de l'économie n'est rien d'autre que le produit intérieur brut (PIB), c'est-à-dire la valeur des échanges marchands et non marchands, ces derniers principalement associés aux administrations publiques, réalisés dans un pays ou une région donnée au cours d'une période donnée : le trimestre ou l'année. Le propre d'une politique économique est alors d'engendrer la croissance du PIB ou du PIB par habitant. Le PIB ayant à la fois une dimension d'offre de production et une dimension de demande – il est notamment calculé comme la somme des emplois finals dans

l'économie : consommation, investissement des entreprises, dépenses publiques hors transferts (qui ne constituent pas un échange) et balance commerciale –, sa croissance peut porter en germe des pressions inflationnistes, si la demande croît plus vite que les capacités productives. Les politiques économiques ne sont donc pas jugées uniquement à l'aune de la croissance du PIB mais également à celle de l'inflation. Promouvoir la croissance économique, ce serait donc aussi prendre le risque de voir l'inflation augmenter et nuire à l'épargne et à la compétitivité-prix des entreprises. Les institutions publiques auraient donc un arbitrage à réaliser entre croissance économique et inflation.

La courbe de Phillips

La possibilité d'un tel arbitrage renvoie aux travaux de Phillips (1958) qui, le premier, avait

constaté qu'inflation et chômage étaient négativement corrélés. En supposant que chômage et croissance sont eux aussi négativement corrélés (c'est la loi d'Okun, 1962), il ressort que croissance économique et inflation sont positivement corrélées : les phases de croissance forte seraient aussi des périodes d'inflation élevée. C'est fort de cet arbitrage que les économies occidentales ont privilégié dès les années 1960 des politiques favorisant la croissance économique, puis, dans les années 1980 et 1990, compte tenu des pressions inflationnistes exercées sur leurs économies, des politiques capables d'assurer la stabilité des prix.

La période de crise économique intervenue depuis 2007 a donné lieu à une controverse sur la validation empirique de la courbe de Phillips. La période de récession, puis de croissance économique faible (voir tableau 1) n'a pas donné lieu, loin s'en faut, à une chute forte de l'inflation, voire des prix (voir tableau 2). Coibion et Gorodnichenko (2015) ont alors pu parler de « désinflation manquante », s'expliquant par des anticipations d'inflation ancrées sur la cible – constante – d'inflation de la banque centrale américaine. D'après Hubert et Le Moigne (2016), il n'y aurait pas cependant de « désinflation manquante » dans la zone euro, l'inflation s'y expliquant correctement

par les fluctuations de l'activité réelle et par les anticipations d'inflation.

En vertu de la validation empirique de la courbe de Phillips – elle est défendue aussi par Blanchard (2016) dans le cas américain –, et compte tenu d'une inflation qui reste en deçà de la cible – établie à 2 % – que poursuit la Banque centrale européenne (BCE), il existe des marges de manœuvre pour mener des politiques économiques en Europe afin d'y relancer l'activité réelle. Elles se heurtent cependant à deux écueils : un risque inflationniste, on l'a dit, mais aussi éventuellement un risque de défaut si les taux d'intérêt de long terme augmentaient rapidement.

Tableau 1. Taux de croissance du PIB (en %)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Zone euro	2,1	1,5	-0,9	-0,3	1,2	2,1	1,7
Allemagne	4,1	3,7	0,5	0,5	1,6	1,7	1,8
Espagne	0,0	-1,0	-2,9	-1,7	1,4	3,1	3,2
France	1,9	2,1	0,2	0,6	0,9	1,1	1,2
Italie	1,7	0,6	-2,9	-1,6	0,1	0,7	0,9

Source : Eurostat.

Tableau 2. Taux d'inflation (en %)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Zone euro	1,6	2,7	2,5	1,4	0,4	0,0	0,2
Allemagne	1,1	2,5	2,1	1,6	0,8	0,1	0,4
Espagne	2,0	3,0	2,4	1,5	-0,2	-0,6	-0,3
France	1,7	2,3	2,2	1,0	0,6	0,1	0,3
Italie	1,6	2,9	3,3	1,2	0,2	0,1	-0,1

Source : Eurostat.